



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 08 octobre 2021

Table des matières

| | |
|--|-----------------|
| <u>AIDE EXCEPTIONNELLE POUR LES OPÉRATEURS NON SUBVENTIONNÉS : 1,4 MILLIONS D'EUROS SONT ATTRIBUÉS.....</u> | <u>3</u> |
| <u>LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES ENCOURAGE RESOLUMENT LES RENOVATIONS ENERGETIQUES D'INFRASTRUCTURES CULTURELLES</u> | <u>4</u> |
| <u>CONTACTS PRESSE.....</u> | <u>5</u> |

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Aide exceptionnelle pour les opérateurs non subventionnés : 1,4 millions d'euros sont attribués</p> |
|---|

Le deuxième volet d'aide aux opérateurs culturels non subventionnés a été attribué par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ce jeudi à l'initiative de la Ministre de la Culture Bénédicte Linard. Cette aide exceptionnelle vise à permettre à ces opérateurs de faire face aux conséquences des mesures sanitaires. Au total, ce sont 1,4 millions d'euros qui sont attribués à 198 opérateurs culturels non subventionnés.

Outre les mesures de soutien d'urgence visant les opérateurs culturels subventionnés, une aide directe aux artistes et techniciens a été mise en place dans le cadre de deux appels à projets « Un Futur pour la Culture ». Par ailleurs, face à l'ampleur de l'impact de la crise sanitaire sur le monde culturel, une aide inédite et exceptionnelle aux opérateurs culturels non subventionnés avait également été mise en place en Fédération Wallonie-Bruxelles pour un **montant total de 3 millions d'euros** répartis en deux appels successifs. Cette aide visait à compléter les mécanismes d'aides directes mis en place par les Régions dont certains ont également pu bénéficier.

Le premier appel avait permis d'octroyer **191 aides pour un montant de 1,83 millions d'euros** après évaluation du premier appel et une concertation avec la Fédération de la culture indépendante afin d'affiner les modalités du second appel, qui a été ouvert du 15 juin au 15 juillet 2021.

Ce dernier permet aujourd'hui d'attribuer **1,4 millions d'euros à 198 opérateurs culturels non subventionnés** dont le dossier a été accepté. Un montant complémentaire de 230.000 euros a été ajouté par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'enveloppe initiale de 3 millions d'euros afin de pouvoir rencontrer l'ensemble des demandes ayant reçu un avis favorable.

Les opérateurs visés devaient démontrer la nature culturelle de leurs activités, ils sont actifs dans la production ou la distribution de films, la diffusion de programmes radiophoniques, les arts du spectacle, la conception de décors, les services du son, de l'éclairage, etc.

« C'est la première fois que la Fédération Wallonie-Bruxelles est sortie de son périmètre d'action en ne soutenant pas uniquement des opérateurs culturels reconnus et subventionnés. Ceux-ci jouent un rôle important en termes de diversité culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles et d'accès à la culture au plus grand nombre, mais aussi au niveau de l'emploi technique et artistique. Il était dès lors clair à nos yeux que nous devons envisager toutes les possibilités pour pouvoir également les soutenir, en complément des aides régionales ou fédérales. Ces mesures de soutien inédites s'inscrivent dans ce cadre et concrétisent cette volonté », indique Bénédicte Linard.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente
Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be
+32 497 17 20 57

La Fédération Wallonie-Bruxelles encourage résolument les rénovations énergétiques d'infrastructures culturelles

Améliorer l'efficacité énergétique des infrastructures culturelles afin de participer à la lutte contre le dérèglement climatique, c'est l'objectif d'un grand appel à projets lancé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'initiative de la ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Doté d'un montant total de 31,75 millions d'euros et soutenu dans le cadre du plan de Reprise et de Résilience de l'Union européenne, cet appel à projets s'adresse directement aux pouvoirs locaux (provinces, villes, communes, régie provinciale...) et aux opérateurs culturels structurellement soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un second volet doté d'un montant de 17 millions viendra compléter celui-ci et concernera les bâtiments dont la Fédération Wallonie-Bruxelles est propriétaire.

Les projets éligibles, dont les candidatures sont à remettre d'ici le 1^{er} février 2022, devront concerner soit des travaux ponctuels soit des travaux de rénovation globale d'une infrastructure culturelle (théâtre, salle de spectacle...) permettant une économie d'énergie d'au moins 30%.

Le montant pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de cet appel à projets sera de 70 % du coût des travaux économiseurs d'énergie et de 40 % du coût des travaux non-économiseurs d'énergie.

« L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments est un maillon essentiel dans les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre en Wallonie et à Bruxelles. Il était important que le secteur culturel s'inscrive également dans cette dynamique en bénéficiant des moyens dégagés dans le cadre du plan de Reprise et de Résilience européen. Par ailleurs, ces rénovations permettront non seulement de réduire les factures d'énergie, mais aussi de renforcer le confort et l'accessibilité des infrastructures culturelles », conclut la ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-
Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75